Courcelles-lès-Lens

Note d'information aux parents

Madame, Monsieur,

En raison des travaux actuellement réalisés au restaurant scolaire du collège, les modalités de réservation de la cantine sont exceptionnellement modifiées.

Cette nouvelle organisation s'appliquera pendant toute l'année scolaire 2026-2027, ou jusqu'à la fin des travaux du restaurant scolaire si celle-ci intervient avant la fin de l'année scolaire.

Cette organisation, indépendante de notre volonté, nous impose de transmettre les effectifs au collège selon un calendrier précis. Par conséquent, les familles devront désormais effectuer leurs réservations de cantine en respectant les dates indiquées dans le tableau ci-dessous.

Jour concerné	Date limite de réservation
Lundi	Mercredi avant 8h
Mardi	Jeudi avant 8h
Jeudi	Lundi avant 8h
Vendredi	Mardi avant 8h

Important :

Texte

- Toute réservation effectuée après la date limite entraînera une **majoration de 5 €** sur la facturation du repas.
- Les élèves **des écoles SALENGRO CM1-CM2, CLOEZ CM1-CM2 et SION CE2-CM1-CM2** qui ne seront pas inscrits dans les délais ne pourront pas déjeuner au collège avec leurs camarades. Ils seront automatiquement pris en charge à la salle des fêtes, où un repas leur sera servi.

Par souci d'égalité ce changement s'applique à toutes les familles, y compris à celle dont les enfants prennent leur repas à la salle des fêtes.

Nous vous remercions de respecter ces échéances, indispensables au bon déroulement du service de restauration et à l'organisation de l'accueil des enfants.

Conscients des contraintes que cette situation exceptionnelle peut engendrer, nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.

MAIRIE DE COURCELLES-LES-LENS 62970

Pierre SZCZYPINSKI
Maire de Courcelles-lès-Lens

Isabelle CUEVAS
Adjointe aux affaires scolaires,
Périscolaire, Jeunesse, Petite enfance